



OREFQ

Le bulletin de l'Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications de **Lorraine**

É D I T O

Édito 1

Dossier : 2 à 8

Progression des accueils réalisés par le réseau lorrain des ML et PAIO en 2002

Brèves 8

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : contact@orefq.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Catherine FILPA
Patrick HUMBERT
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Marie-Laure ZORZIN

Imprimerie Saint-Jacques à Lunéville
Dépôt légal : octobre 2003 - ISSN : 1240-1951

En 2002, 33 000 jeunes sont en relation avec le réseau des Missions Locales (ML) et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) lorraines. Les informations statistiques sélectionnées dans le présent bulletin rendent compte de la situation de ces jeunes sur le plan socioprofessionnel. Elles poursuivent une série commencée en 2000 à partir d'indicateurs élaborés avec l'aide d'un groupe de travail composé de professionnels du réseau d'accueil, de représentants de l'État et du Conseil régional de Lorraine, et validés par l'ensemble des structures. L'objectif poursuivi est de contribuer à la structuration d'une observation régionale pérenne de la situation des jeunes suivis.

Par ailleurs, depuis le début du mois de septembre, tous les indicateurs détaillés issus de l'exploitation régionale des données de Parcours ont été actualisés au 31 décembre 2002 et sont disponibles en accès libre sur le site Internet de l'OREFQ (www.orefq.fr).

dossier

Progression des accueils réalisés par le réseau lorrain des ML et PAIO en 2002

Plus de 33 000 jeunes lorrains ont eu recours au réseau des Missions Locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation durant l'année 2002. Cet effectif est en légère hausse par rapport à l'année précédente (+1,2 %). Cette évolution est due à une progression des effectifs masculins (+ 5 % en 1 an) mais la fréquentation reste encore majoritairement féminine : 51,4 % des personnes accueillies. Au niveau géographique, ce sont les structures de la zone d'emploi de Metz qui connaissent le plus fort développement : 500 jeunes en contact de plus par rapport à 2001.

Encadré n°1

Les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) mises en place à partir de 1982, constituent un réseau qui maille le territoire national pour accueillir les jeunes de 16 à 25 ans et répondre à leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

En Lorraine, 22 structures couvrent le territoire :

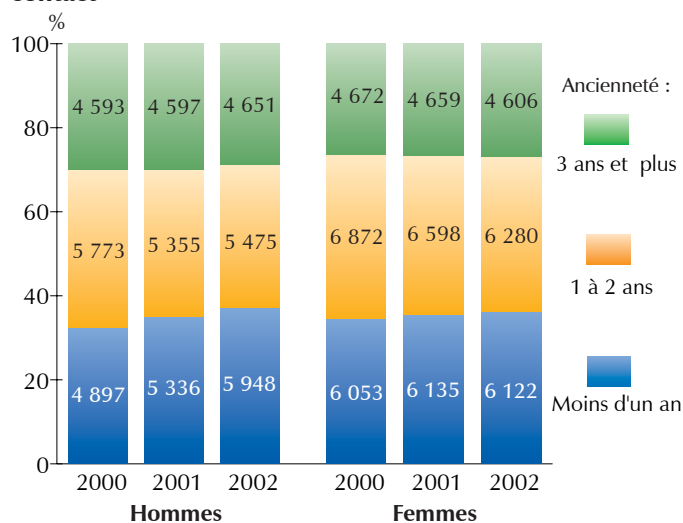
Missions locales

- de Metz
- du Toulouais
- du Sud Meusien
- du Nord Meusien
- de Moselle Centre
- des Quatre Cantons
- de Nancy
- de Thionville
- du Lunévillois
- des Pays de Briey
- du Bassin Houiller
- du Bassin de Longwy
- du Bassin de Pompey
- de Saint-Dié-des-Vosges
- du Bassin d'Emploi de Sarreguemines
- de la Vallée de la Moselle et de l'Orme
- de Vandoeuvre, Neuves-Maisons, Dombasle

PAIO

- d'Épinal
- des Vosges du Sud
- de Metz-campagne
- de la Plaine des Vosges
- de Sarrebourg-Château-Salins

Graphique n°1 : Évolution de l'ancienneté des jeunes en contact



Source : Missions locales et PAIO de Lorraine - Parcours 2.17

11,5 % des jeunes sont en contact avec une structure lorraine depuis au moins 5 ans

Pour la troisième année consécutive, les nouveaux accueils (première inscription auprès d'une structure) continuent de progresser de 5 %. Cette hausse est toujours le fait des jeunes hommes qui progressent de 11 % à eux seuls (cf. graphique n°1). Le niveau des entrées masculines tend donc à rejoindre celui des entrées féminines.

La classe d'âge la plus importante chez les entrants est celle des jeunes de 18 à 22 ans. La suppression du service national obligatoire, qui touche en 2002 près de 4 hommes en contact sur 5 (de moins de 24 ans), est sans doute à l'origine de ces évolutions.

La proportion des personnes inscrites depuis au moins 3 ans reste stable (à 28 % des effectifs totaux) mais elle subit un glissement vers la classe d'âge plus élevée des 25-26 ans, c'est-à-dire des personnes en passe de sortir du réseau.

Au final, 11,5 % des jeunes sont en contact avec une structure lorraine depuis au moins 5 ans. L'accès à une situation sociale et professionnelle stable est pour la majorité d'entre eux le fruit d'un cheminement laborieux.

Tableau n°1 : Évolution des effectifs des jeunes en contact avec le réseau et des demandeurs d'emploi

| | | 2000 | | évo. 00-01 (%) | | 2001 | | évo. 01-02 (%) | | 2002 | |
|---|-------------------------------|--------|--------|----------------|-------|--------|--------|----------------|-------|--------|--------|
| | | hom. | fem. | hom. | fem. | hom. | fem. | hom. | fem. | hom. | fem. |
| Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans | total | 8 962 | 11 794 | + 25,7 | - 3,9 | 11 261 | 11 337 | + 15,3 | + 7,6 | 12 982 | 12 193 |
| | inscrits depuis moins d'un an | 8 108 | 9 871 | + 27,8 | - 0,9 | 10 365 | 9 785 | + 12,9 | + 7,9 | 11 698 | 10 557 |
| Jeunes en contact avec le réseau d'accueil | total | 15 263 | 17 597 | + 0,2 | - 1,2 | 15 288 | 17 392 | + 5,1 | - 2,2 | 16 074 | 17 008 |
| | inscrits depuis moins d'un an | 4 897 | 6 053 | + 9,0 | + 1,4 | 5 336 | 6 135 | + 11,5 | - 0,2 | 5 948 | 6 122 |

Sources : Pour les jeunes en contact avec le réseau d'accueil : Missions locales et PAIO de Lorraine, Parcours 2.17 / Pour les demandeurs d'emploi : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, DEFM de catégorie 1, 2 et 3

Attention à ne pas rapprocher l'ancienneté au chômage des jeunes inscrits à l'ANPE, avec l'ancienneté de contact avec les structures d'accueil. D'une part, côté ANPE, certaines discontinuités dans les trajectoires conduisent à minorer l'ancienneté au chômage (les périodes de formation professionnelle par exemple, ne sont pas comptabilisées dans l'ancienneté au chômage des jeunes. Un jeune qui se réinscrit à l'Agence à l'issue d'une telle formation, voit son ancienneté au chômage réinitialisée) ; d'autre part, côté réseau, la durée du lien rattachant un jeune à une structure d'accueil n'est pas subordonnée à la seule question de l'emploi. Pour la notion de contact avec le réseau, voir encadré n°2.

Un contexte économique peu favorable

Le contexte d'incertitude économique, au tournant de l'année 2001, expose les jeunes désireux d'intégrer le monde du travail à des conditions d'insertion défavorables. Les statistiques de la demande d'emploi chez les chômeurs âgés de moins de 26 ans¹ attestent de ces difficultés (cf. tableau n°1) : les effectifs inscrits à l'ANPE ont augmenté de plus de 21 % entre décembre 2000 et décembre 2002.

Encadré n°2

Définition de " Jeune en contact " :

Tout jeune en rapport avec une mission locale ou PAIO est inscrit dans la base de données du logiciel " Parcours " commun à toutes les structures d'accueil où sont consignés nombre d'informations utiles aux conseillers pour connaître la situation de chacun et traiter ses demandes. Chaque contact significatif donne lieu à un enregistrement de ses caractéristiques (nature détaillée, date, proposition faite, réalisation...). C'est ainsi que l'on a pu réserver notre observation uniquement aux jeunes ayant eu un contact en 2002.

Dans le même temps, les effectifs des demandeurs d'emploi plus âgés n'augmentaient que de 3,5 %. Pour la première fois depuis 8 ans (la série n'a pas pu être prolongée au delà), fin 2002, l'effectif de ces jeunes demandeurs d'emploi masculins a supplanté celui de leurs homologues féminins : 51,5 % de jeunes hommes inscrits parmi les jeunes âgés de moins de 26 ans (alors que la proportion d'hommes parmi les demandeurs d'emploi plus âgés se maintient à 45,7 %).

La diminution du recours à l'activité intérimaire depuis 2001, en Lorraine et au niveau national, n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène. En effet, 3 intérimaires âgés de moins de 25 ans sur 4 sont des hommes. Et la stagnation des activités économiques a aussi touché de jeunes travailleurs qualifiés. En ce qui concerne l'information statistique, on constate depuis 3 ans une réduction progressive de l'écart entre le nombre des jeunes demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et le nombre des jeunes en contact avec le réseau d'accueil. D'un écart de 58 % en 2000, on passe à 31 % en 2002.

L'absence totale de moyen de déplacement pénalise toujours 12 % des jeunes en contact

La capacité à se déplacer en bus, train, mobylette, vélo, automobile..., est aujourd'hui une condition minimale d'accès à un travail. Mais en décembre 2002, 12 % des jeunes en contact avec le réseau lorrain n'ont toujours aucun moyen de rallier un lieu d'activité distant de leur domicile. Cette moyenne régionale occulte de grandes disparités locales. Le poids des jeunes sans moyen de locomotion décroît de la zone d'emploi des Vosges de l'ouest, à celles de Commercy, Meuse du nord, Sarrebourg, Sarreguemines, Longwy, Briey et Bar-le-Duc. Sur ces territoires, entre un tiers et un quart des jeunes se trouvent démunis sur le plan de la mobilité. Les zones rurales et/ou en démographie déclinante proposent en effet des services de transports en commun réduits. Or, les transports en commun demeurent le mode de locomotion le plus courant chez les jeunes en contact avec le réseau : 44 % d'entre eux sont des usagers habituels de ces transports.

La possession du permis de conduire est également un atout non

(1) Les statistiques relatives à la demande d'emploi se réfèrent toutes au total des catégories 1, 2 et 3, donc aux personnes à la recherche d'un emploi, quel que soit le temps de travail et la durée du contrat visés. Sont ici comptabilisés les jeunes qui ont exercé moins de 78 heures d'activité réduite au cours du mois précédent l'inscription.

négligeable en période d'insertion professionnelle. Au sein de la population étudiée, 38 % des jeunes âgés d'au moins 18 ans sont titulaires du permis de conduire et 31 % disposent d'une voiture. Indicateur en légère détérioration toutefois, la part des femmes possédant le permis de conduire baisse de 2 points entre 2001 et 2002.

L'échec scolaire s'amplifie chez les jeunes filles

Un autre indicateur suit aussi une évolution négative, mais cette fois d'une manière plus inquiétante. Il s'agit de la part des jeunes sans diplôme au sein de la population accueillie par le réseau. En 2002, cette part est en augmentation : au total, quelques 17 000 jeunes n'ont aucun bagage en poche. Cela représente 51,4 % de l'ensemble de la population observée, soit 1,7 points de plus que l'année dernière (cf. tableau n°2)².

L'échec scolaire s'est davantage accru chez les femmes (+ 8,4 points en un an) alors que la part des garçons dans une situation scolaire similaire se résorbe de près de 2 points. Les abandons d'études notamment dans les cursus situés à un niveau V de formation, voire à un niveau IV, sont donc en progression chez les jeunes filles en contact avec le réseau d'accueil.

L'encouragement à une reprise d'études, l'aide à la finalisation d'un parcours de formation initiale interrompu quel qu'en soit le motif, prennent là toute leur importance.

(2) Ce chiffre recouvre l'ensemble des jeunes qui n'ont aucun diplôme professionnel (mais qui peuvent éventuellement avoir le BNS ou le BAFA). Rappel sur quelques critères de classement :

- Sont classés parmi les diplômés de niveau V Bis de formation les titulaires d'un BEPC
- Et parmi les non diplômés de niveau IV de formation, les sortants sans diplôme des classes terminales de l'enseignement secondaire.

Tableau n°2 : Jeunes sans aucun diplôme ou tout au plus le BAFA ou le BNS (*)

| | | 2000 | | 2001 | | 2002 | |
|--|-----------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
| | | effectif | poids (%) | effectif | poids (%) | effectif | poids (%) |
| Total | hommes | 8 779 | 57,5 | 8 879 | 54,2 | 8 372 | 52,1 |
| | femmes | 7 155 | 40,7 | 7 375 | 42,4 | 8 631 | 50,8 |
| | ensemble | 15 934 | 48,5 | 16 254 | 49,7 | 17 003 | 51,4 |
| dont ceux ayant atteint le niveau V ou IV sans décrocher le diplôme correspondant | hommes | 2 633 | 17,3 | 2 735 | 17,9 | 2 564 | 16,0 |
| | femmes | 2 473 | 14,4 | 2 592 | 14,9 | 3 106 | 18,3 |
| | ensemble | 5 106 | 15,5 | 5 327 | 16,3 | 5 670 | 17,2 |

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine - Parcours 2.17

(*) BNS : brevet national de secourisme / BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animation

L'encadrement du réseau semble avoir pris conscience de ces enjeux. 612 jeunes ont réintégré le système éducatif après être entrés en contact avec le réseau, alors que l'année dernière, cette "seconde chance" ne concernait que 277 d'entre eux.

Le dispositif MGI³ en revanche a eu un moindre impact sur la population observée : 572 jeunes sont concernés en 2002, soit une chute de 10 % sur la population suivie en 2001.

Du côté de la formation professionnelle, les stages du Conseil régional ne bénéficient qu'à 4,3 % de l'ensemble des jeunes en contact et les stages AFPA à 3,2 % seulement (dont 80 % d'hommes).

Certes, la part des non diplômés parmi les jeunes qui ont pu suivre

au moins une action de formation s'élève à 62 %, ce qui atteste bien d'une forme de discrimination positive (les jeunes sans diplôme sont davantage représentés au sein de la population bénéficiaire des formations que dans l'ensemble de la population suivie). Mais rapportés à la taille totale de la population sans diplôme, les dispositifs de formation proposés apparaissent comme largement sous-dimensionnés. Et il en est de même quand on se tourne vers les dispositifs d'insertion couplant situation en emploi et situation de formation (contrats en alternance, CES avec formation). In fine, 36 % des jeunes sans diplôme, soit 6 200 jeunes, n'ont jamais intégré ni une action de formation, ni un dispositif combinant emploi et formation.

(3) MGI : Mission générale d'insertion

Encadré n°3 Les niveaux de formation :

- I** Sorties avec un diplôme de troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école
- II** Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire (licence ou maîtrise)
- III** Sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux ans d'études (DEUG, DUT, BTS, écoles de formations sanitaires et sociales...)
- IV** Sorties des classes terminales de l'enseignement secondaire long avec ou sans diplôme (BAC, BT...) et abandon des scolarisations post-baccalauréat sans avoir atteint le niveau III
- V** Sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP) ou abandon de la scolarité du 2^d cycle long avant la classe de terminale (2nde, 1^{ère})
- Vbis** Sorties de la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (3^{ème}), des 4^{ème} et 3^{ème} technologiques, des cinquième et sixième années de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou de la formation professionnelle en Ecoles Régionales d'Enseignement Adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale
- VI** Sorties du premier cycle du second degré et d'EREA avant la dernière classe (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) des classes de formation pré-professionnelle en un an (CEP, CPPN et CPA) et des quatre premières années de SEGPA et CLAT (Classe Atelier)

Le programme TRACE⁴ touche plus de 22 % des jeunes en contact avec le réseau en 2002

Près de 7 400 jeunes en contact avec les ML et PAIO sont engagés dans le programme TRACE dévolu aux jeunes présentant des difficultés d'insertion avérées (cf. tableau n°3). Cet effectif est en accroissement de 35 % par rapport à l'année dernière. La distribution est inégale selon les territoires géographiques de résidence et à l'intérieur de ces territoires, selon le type d'habitat. Dans les zones d'emploi les plus rurales, le programme se centre fortement sur les jeunes issus des ZUS⁵, quartiers prioritaires. Dans les zones urbaines, cet effet de concentration est moins prononcé. Par ailleurs, environ 2 900 jeunes suivis par le réseau d'accueil ont bénéficié au moins une fois de la Bourse d'accès à l'emploi⁶ durant l'année 2002 à taux plein ou réduit malgré les difficultés de mise en œuvre de ce dispositif financier.

(4) Programme Trajectoire d'accès à l'emploi (TRACE): Accompagnement personnalisé pour les jeunes de 16 à moins de 26 ans " en difficultés et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle " sur une période pouvant durer 18 mois, dans l'objectif de leur donner accès à un emploi durable. Les jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la ville y sont prioritaires.

(5) ZUS (Zone urbaine sensible) : quartier prioritaire de la politique de la ville. Il existe 9 ZUS en Meurthe-et-Moselle qui touchent les villes de Nancy, Longwy, Lunéville et Toul, 2 ZUS en Meuse sur Verdun, 22 ZUS en Moselle sur le Bassin houiller, Metz, Thionville et Sarreguemines, et 5 ZUS dans les Vosges sur Epinal et Saint-Dié-des-Vosges.

(6) BAE (Bourse d'accès à l'emploi) : aide financière destinée aux jeunes, mise en place en 2002 à titre expérimental en complément du dispositif TRACE. Elle procure un appoint de 300 euros maximum par mois ou de 900 euros sur 6 mois aux jeunes qui ne perçoivent aucun revenu ou allocation. Elle est accordée pour 6 mois et est renouvelable 2 fois, mais elle s'interrompt dès que le jeune perçoit plus de 60 % du SMIC à temps plein dans un mois.

Tableau n°3 : Les jeunes TRACE en Lorraine et les ZUS

| Zone géographique (zone d'emploi, département, région) | Effectifs des jeunes engagés dans TRACE en 2002 | Part des jeunes en contact engagés dans TRACE (%) | Part des jeunes habitant en ZUS parmi l'ensemble des jeunes en contact (%) | Part des jeunes habitant en ZUS parmi les jeunes engagés dans TRACE (%) | Part des jeunes engagés dans TRACE parmi les jeunes en contact habitant en ZUS (%) |
|--|---|---|--|---|--|
| Longwy | 255 | 21,8 | 7,8 | 7,8 | 21,7 |
| Briey | 225 | 18,2 | - | - | - |
| Lunéville | 289 | 21,1 | 8,2 | 10,0 | 25,7 |
| Nancy | 1 559 | 23,3 | 24,6 | 28,0 | 26,5 |
| Toul | 227 | 17,0 | 22,9 | 27,3 | 20,2 |
| Meurthe-et-Moselle | 2 555 | 21,6 | 18,3 | 21,4 | 25,4 |
| Meuse du nord | 247 | 24,9 | 14,3 | 19,0 | 33,1 |
| Bar-le-Duc | 114 | 14,1 | - | - | - |
| Commercy | 98 | 16,7 | - | - | - |
| Meuse | 459 | 19,2 | 5,9 | 10,2 | 33,1 |
| Thionville | 908 | 24,9 | 20,6 | 20,4 | 24,6 |
| Metz | 1 058 | 25,2 | 30,1 | 35,5 | 29,8 |
| Bassin houiller | 898 | 20,7 | 37,6 | 49,0 | 26,9 |
| Sarreguemines | 214 | 20,9 | 15,0 | 24,3 | 34,0 |
| Sarrebouurg | 167 | 18,6 | 0,3 | - | - |
| Moselle | 3 245 | 23,0 | 27,0 | 32,4 | 27,7 |
| Vosges de l'ouest | 174 | 16,0 | - | - | - |
| Epinal | 476 | 30,8 | 15,4 | 20,2 | 40,3 |
| Remiremont-Gérardmer | 187 | 17,0 | - | - | - |
| Saint-Dié | 270 | 26,2 | 2,4 | 4,1 | 44,0 |
| Vosges | 1 107 | 23,2 | 5,5 | 9,7 | 40,7 |
| Lorraine | 7 366 | 22,3 | 19,3 | 23,8 | 27,5 |

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine - Parcours 2.17

Un éventail de métiers recherchés plus ouvert chez les jeunes suivis par le réseau que chez les demandeurs d'emploi

Les jeunes en contact avec les structures d'accueil lorraines manifestent des souhaits relativement ouverts quant aux métiers recherchés, si l'on compare leurs vœux avec ceux des demandeurs d'emploi du même âge inscrits à l'ANPE. Les jeunes en contact sont plus attirés par les Professions de la santé

(professions paramédicales), l'industrie hôtelière, les services aux personnes et à la collectivité, l'intervention sociale, le développement local et l'emploi que les demandeurs d'emploi. Ces choix résultent en grande partie des déficits en diplômes techniques (cf. tableau n°4) qui limitent l'orientation massive vers les emplois de techniciens ou de cadres d'une part, ainsi que d'un travail sur le projet professionnel mené avec les conseillers des structures d'autre part. Les projets professionnels auxquels aboutissent

Tableau n°4 : Le niveau de diplôme des jeunes en contact avec le réseau d'accueil et des jeunes demandeurs d'emploi (âgés de moins de 26 ans) au 31/12/2002

| Niveau de scolarité (%) | jeunes en contact | demandeurs d'emploi |
|-------------------------|-------------------|---------------------|
| Vbis et VI | 51,4 | 35,0 |
| IV ou V | 45,2 | 52,1 |
| I à III | 3,4 | 12,9 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Sources : Pour les jeunes en contact avec le réseau d'accueil : Missions locales et PAIO de Lorraine - Parcours 2.17 / Pour les demandeurs d'emploi : Ministère de l'emploi et de la solidarité : DEFEM de catégorie 1, 2 et 3

les jeunes suivis paraissent en effet plus réalistes par rapport aux profils des individus, compte tenu des processus de relégation en vigueur dans l'accès à l'emploi de la main d'œuvre juvénile dans notre pays.

Les ressources s'amenuisent

Sur le plan des revenus, l'embellie constatée en 2001 s'estompe ; 38 % des jeunes en contact avec le réseau ne perçoivent aucun revenu en leur nom personnel. Leur poids dans la population étudiée augmente de 4 points par rapport à l'année précédente.

Les bénéficiaires d'une aide ou d'une assurance sociale sont en augmentation aussi, mais dans une moindre mesure (+ 1,4 points en 1 an). Par rapport à l'année dernière, près de 500 jeunes de plus touchent quelque chose des ASSEDIC. Ce n'est donc pas une hausse des revenus salariaux qui contribue à améliorer cette situation. Les difficultés d'accès à des emplois stables en phase de conjoncture défavorable expliquent le recours accru au régime d'indemnisation de la perte d'emploi. Un examen attentif des situations vécues par les jeunes en contact atteste d'un émiettement prononcé des périodes de

travail, sans bénéfice d'aucun ordre au profit des jeunes.

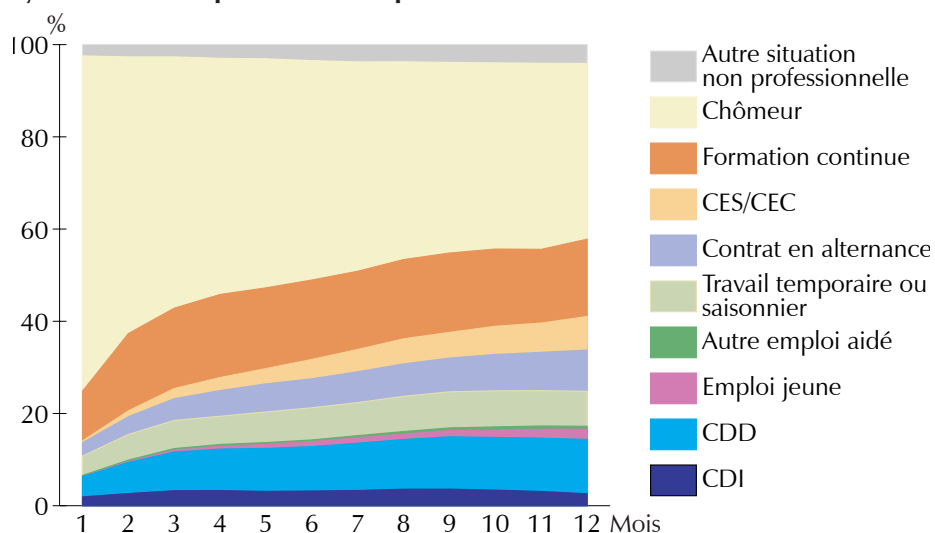
Le rapprochement de ces informations avec des données externes relatives au FAJ (fonds d'aide aux jeunes) confirme la précarité d'une partie des jeunes suivis par le réseau d'accueil sur un plan général (voir encadré n° 4). Les premières difficultés évoquées portent sur des problèmes de mobilité et sur des urgences alimentaires. Les préoccupations relatives à la formation paraissent bien en deçà de ce que l'on constate au niveau métropolitain. Tout semble montrer que les stratégies des jeunes s'orientent davantage vers une entrée directe en emploi plutôt que vers la recherche d'une meilleure qualification (davantage d'aides aux transports et à la recherche d'emploi, moins d'aides à la formation).

12 mois de suivi pour résorber de 34 % les situations de chômage

L'observation de la part du temps passé dans diverses situations d'activité et d'inactivité par les jeunes sortis du système scolaire, pendant les 12 premiers mois de suivi par le réseau, fait apparaître des processus de la même ampleur mais un peu plus progressifs que ceux des deux années précédentes.

Le chômage se résorbe de 34 %, grâce à des situations de substitution qui ne sont toutefois pas aussi favorables que dans un passé récent. Dorénavant, lorsque les jeunes ne sont pas au chômage, c'est surtout parce qu'ils occupent des emplois aidés ou qu'ils sont en formation. Le temps passé par les jeunes dans des emplois non aidés stagne à seulement 22 % du temps total contre 31 % l'année passée, toujours 12 mois après leur premier contact avec le réseau. Le développement de ces succédanés à l'emploi stable est dû à un défaut de qualification d'une part et à une pénurie de débouchés d'autre part.

Graphique n°2 : Évolution de la part du temps passé par les jeunes sortis du système scolaire pendant les 12 premiers mois de contact



Source : les 22 structures d'accueil lorraines - Parcours 2.17 au 31/12/2002

Encadré n°4 Le Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ)

Créé par une loi de décembre 1989, puis rendu obligatoire dans l'ensemble des départements par la loi de juillet 1992 relative au RMI, le FAJ apporte une aide financière aux jeunes de 18 à 25 ans (à partir de 16 ans quand ils sont engagés dans le programme TRACE), français ou étrangers en situation régulière, qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale. Le Fonds est abondé par l'État et le Conseil général à parité égale, et par des collectivités territoriales partenaires (communes).

En 2002, au niveau national, 163 000 jeunes ont présenté une demande d'aide au FAJ. *“Les caractéristiques des jeunes demandeurs restent inchangées, âgés en moyenne de 21 ans avec toujours une légère majorité de femmes (53%). (...) Les commissions d'attribution acceptent 90% des demandes des jeunes qui cumulent généralement plusieurs handicaps sociaux. Ces jeunes bénéficient en outre plus souvent en 2002 du programme TRACE. (...)”* (Murielle MONROSE, Etudes et résultats, n° 253, DREES, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité).

Les travaux nationaux indiquent que :

- Un tiers des aides apportées nécessite une procédure d'urgence,
- Les aides couvrent essentiellement les besoins alimentaires, les aides au transport venant en deuxième position.
- 7 demandes sur 10 sont présentées par une ML ou une PAIO.

Au niveau lorrain, 5 168 jeunes se sont adressés au FAJ durant l'année 2002 et 4 023 ont pu bénéficier d'une aide, ce qui conduit à une proportion de personnes éligibles de 78 % parmi les demandeurs. L'accompagnement des demandeurs est assuré majoritairement par le réseau d'accueil (voir ci-après).

Répartition des bénéficiaires lorrains selon la structure d'accueil :

| | effectifs | poids (%) |
|--|--------------|--------------|
| Mission locales et PAIO | 2 646 | 65,8 |
| Service social du Conseil général | 358 | 8,9 |
| Centre communal d'action sociale | 54 | 1,3 |
| Autre structure | 284 | 7,1 |
| Structure non renseignée | 681 | 16,9 |
| Ensemble des bénéficiaires du FAJ | 4 023 | 100,0 |

80 % des demandes déposées sont acceptées, ce qui paraît un peu plus faible qu'au niveau national (90 % d'acceptation). Les demandes acceptées en 2002 (6 215 au total) sont motivées en premier lieu par le transport et la subsistance. Le motif de recherche d'emploi est plus souvent retenu par les commissions qu'au niveau métropolitain, tandis que l'aide à la formation s'avère très en recul.

| Motif de la demande d'aide ^(a) | demandes ^(b) des jeunes lorrains suivis en ML/PAIO | poids (%) | demandes ^(b) des autres jeunes lorrains | poids (%) | demandes ^(b) des jeunes de France métropolitaine (%) |
|--|---|-----------|--|-----------|---|
| Transport | 2 536 | 58,9 | 930 | 48,8 | 31,0 |
| Alimentaire | 2 086 | 48,4 | 924 | 48,5 | 50,0 |
| Attente de paiement (salaire, CNASEA, ASSEDIC, prestation CAF) | 987 | 22,9 | 315 | 16,5 | 16,0 |
| Autre motif | 605 | 14,0 | 207 | 10,9 | 9,0 |
| Recherche d'emploi | 559 | 13,0 | 254 | 13,3 | 11,0 |
| Formation | 420 | 9,7 | 133 | 7,0 | 14,0 |
| Logement | 339 | 7,9 | 218 | 11,4 | 12,0 |
| Santé | 130 | 3,0 | 97 | 5,1 | 2,0 |
| Remboursement de dettes | 31 | 0,7 | 19 | 1,0 | 1,0 |

(a) le total des pourcentages dépasse 100 % car plusieurs motifs peuvent avoir été pris en compte pour l'allocation d'une aide

(b) sous-entendu : demandes acceptées

Source : DREES - Statistiques mensuelles sur les FAJ de 2002

Pour conclure

L'année 2002 reflète une dégradation de la situation des jeunes suivis par le réseau d'accueil. Leur niveau de formation est à la baisse et la précarité de leur situation s'est accentuée. Ces données récentes devraient être prises en compte par l'ensemble des acteurs publics et du monde économique afin d'impulser un véritable mouvement en faveur de l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes accueillis par le réseau lorrain. En effet, une levée trop tardive de certains obstacles à l'exercice d'un rôle social plein et entier par une jeunesse désireuse d'exister dans la société, risque de poser toujours plus de problèmes à l'ensemble de la collectivité.

Pour en savoir plus ...

Vous pouvez consulter les indicateurs statistiques détaillés sur notre site internet (www.orefq.fr), où vous trouverez toutes les données sur les jeunes accueillis par le réseau lorrain au 31 décembre 2002 dans chaque zone d'emploi ou département et pour l'ensemble de la région.

✓ L'entrée des jeunes lorrains dans la vie active

Après le lycée ou le lycée professionnel - Situation au 1er février 2002

Si l'enquête menée en 2002 nous montre que, pour la première fois depuis 5 ans, un retournement de tendance est très nettement perceptible, faisant en cela écho à la dégradation sensible du marché du travail, elle nous rappelle aussi que plusieurs facteurs jouent un rôle important dans la première phase de l'insertion professionnelle des jeunes : le niveau de formation, le type de diplôme préparé, le domaine de la formation suivie ou le sexe.

Pour en savoir plus ...

Denis DESASSIS, ONISEP Lorraine
03 83 35 71 09, site internet : www.onisep.fr/nancy/iva2002

✓ "L'environnement en Lorraine"

Cet ouvrage de l'IFEN dresse l'état des lieux des grands domaines de notre environnement, et élabore un diagnostic pour mettre en lumière les risques et enjeux pour l'avenir de notre région. Cette publication très documentée cerne les risques liés à l'agriculture intensive, aux transports, aux industries et aux autres sources de pollution.

A noter de très belles photographies de François SCHWAAB illustrant la biodiversité du patrimoine lorrain.

"Les cahiers régionaux de l'environnement", juil. 2003, 132 p., 15 euros
IFEN : 61 Bd Alexandre MARTIN ,
45058 ORLÉANS Cedex 1
site internet : www.ifen.fr

✓ "La Lorraine face à son avenir"

Dresser un état des forces et des faiblesses de la Lorraine pour mieux préparer l'avenir, telle est l'ambition de cet ouvrage.

Soucieux de présenter un tableau socio-économique clair, ce diagnostic met en perspective la Lorraine sur plusieurs décennies.

Réalisé dans le cadre d'un partenariat de moyens entre la Direction

régionale de l'INSEE et l'Institut Lorrain d'Etudes et d'Evaluation (IL2E), cette publication alimente les réflexions prospectives et propose un socle d'analyses dans lequel chacun pourra puiser. Elle intéressera tous les acteurs et responsables du développement économique et de l'aménagement du territoire. Indispensable pour éclairer les travaux de prospective régionale locale, il se veut aussi un instrument de débat au service de la Lorraine.

Pour en savoir plus ...

"La Lorraine face à son avenir", sous la direction de Joël Creusat, INSEE Lorraine, juin 2003, 184 p., 27 euros
INSEE Lorraine : 03 83 91 85 85
ou IL2E : 03 87 34 31 10

✓ "Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région"

Rapport n°2 - juin 2003

Le premier rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE) diffusé en septembre 2001 a inauguré une nouvelle collaboration entre différents organismes d'études de la Grande Région (dont l'OREFQ) coproducteurs d'analyses du marché de l'emploi.

Cette publication, qui s'appuie sur les statistiques existantes, a fait l'objet d'une actualisation à des fins de présentation au Sommet de la Grande Région en juin 2003 à Sarrebruck.

A la demande des institutions composant le Comité de pilotage de cet Observatoire, l'impact des phénomènes démographiques, de l'évolution de l'activité féminine et du travail frontalier sur les caractéristiques du marché du travail de la Grande Région a été exploré avec soin. Les auteurs ont eu recours à l'exploitation d'informations qualitatives, en complément des statistiques disponibles.

Pour en savoir plus...

Le rapport (88 p.) est disponible en Français et en Allemand par téléchargement sur le site de l'OREFQ : www.orefq.fr.